Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 19 (1948)

Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

n'ont-elles pas déserté le Jura! Nous en pourrions citer maints

exemples.

Sans bonnes communications, une région est réduite à la pauvreté, à l'inertie, à la mort économique. La civilisation de demain ne peut se concentrer uniquement dans les villes et laisser s'appauvrir et mourir les campagnes. Aussi difficile que nous appa-

raisse ce problème, tôt ou tard, il faudra le résoudre.

On sait les efforts qu'a fait l'ADIJ, au cours des années, pour améliorer les communications et défendre les intérêts économiques du Jura. Toutes les mesures qui entrent en considération pour lutter contre les causes économico-sociales de l'indigence sont des mesures de longue haleine qui ne porteront leurs fruits qu'avec le temps. Mais devant l'ampleur, la complexité et la multiplicité des problèmes à résoudre, il semble indispensable de créer, le plus rapidemennt possible, cette Chambre du commerce et de l'industrie qui figure au nombre des revendications jurassiennes, c'est-à-dire un office permanent chargé d'étudier toutes les questions qui se rapportent à l'économie du Jura et qui élabore peu à peu la politique économique qui convient à notre pays.

Le Jura a une vie économique qui lui est propre et il a besoin de solutions qui répondent exactement à ses besoins. Si l'on veut lutter contre le paupérisme, il est nécessaire de tenir compte de

Le canton de Berne est plus spécifiquement agricole et hôtelier. Et les mesures générales prises dans le cadre du canton ne sauraient toujours tenir compte des nécessités du Jura qui est industriel avant tout et dont l'agriculture même présente des caractères différents de celle du Plateau ou de l'Oberland.

Pour lutter contre l'appauvrissement et le dépeuplement de certaines régions, pour ranimer nos vallées, il est en outre nécessaire de prendre certaines mesures que seul un organisme qui se voue complètement à l'étude de ces problèmes est à même de proposer en connaissance de cause. Comment retenir au pays les forces économiques qui risquent de s'en aller, comment assurer la relève des industries anciennes, comment favoriser l'introduction d'industries nouvelles et lesquelles choisir? Ce sont parmi d'autres, les questions qui se posent.

Si le paupérisme dépend de la prospérité générale, cette prospérité elle-même, par leur esprit d'initiative, par leur intelligence,

par leur travail, ce sont les hommes qui la créent.

Lutter contre le paupérisme en équipant solidement le Jura du point de vue social, économique, industriel, tel doit être le but de tous ceux auxquels le sort de notre petit pays tient au cœur de tous les Jurassiens. Car tous nous voulons un Jura sain et prospère.

> J. FELL-DORIOT LICENCIÉE EN DROIT

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. O Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37
Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER Publicité: Par l'administration du Bulletin — Editeur : Impr. du Démocrate S. A., Delémont Abonnement annuel : Fr. 6.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source